

# Contrat viande de porc et charcuterie de porc

## AMAP

### Contrat d'engagement

Le présent contrat est passé entre les soussignés :

-**L'adhérent** de l'AMAP AUX POTES

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Et

-**Le GAEC La Ferme Le Mont Charvet**

387 route du Mont Charvet

38620 Velanne

Tél : 06.95.74.24.58 / 06.80.72.17.41

Email : [laferme.lemontcharvet@orange.fr](mailto:laferme.lemontcharvet@orange.fr)

La production du GAEC La Ferme Le Mont Charvet est entièrement certifiée Agriculture Biologique.

#### **Objet de l'engagement :**

L'adhérent s'engage à acheter aux agriculteurs chaque mois un « panier » de viande de porc et/ou charcuterie de porc, à une date et un lieu fixés à l'avance. Les agriculteurs s'engagent à produire et livrer les paniers aux dates et lieux de livraison convenus.

Panier à .....€

#### **Contenu et prix des paniers :**

Nos paniers de viande de porc sont réalisés à l'avance et sont composés au minimum d'une pièce de viande, d'une fabrication de saucisse et de charcuterie. Suivant le montant du panier le nombre de produit sera différent ou des pièces de viande de poids plus importantes. Nous varions les produits à chaque livraison. Cependant, si vous souhaitez quelque chose en particulier dans votre panier, cela est tout à fait possible. Il suffit de nous prévenir le **jeudi** précédent la livraison.

#### **Conditions de règlement :**

Le règlement de la prestation s'effectuera à la mise en place du contrat, en fonction du type / prix de panier choisi, via 5 chèques correspondant à chaque livraison et qui seront débités au fur et à mesure.

#### **Date et lieu de livraison :**

Les livraisons auront lieu à GRENOBLE, La Bifurk aux dates suivantes, de 18h30 à 19h30.

Mercredi 11 octobre	Mercredi 8 novembre.	Mercredi 13 décembre
Mercredi 10 janvier	Mercredi 14 février	

Fait à ....., le .....

**Signature du producteur :**

**Signature de l'adhérent :**